

À PROPOS

Syndicat de l'Enseignement des Basses-Lausse
sebl

Volume 9 – Numéro 7
Mars 2022

La négo est à nos portes!

Notre convention collective prendra fin le 31 mars 2023, soit dans un an à peine. Son renouvellement, bien qu'il arrive très rapidement après la fin de la négociation précédente, est un long processus pour lequel la participation du plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants est nécessaire.

En janvier dernier, le comité de négociation de la FAE vous a envoyé une consultation sur les enjeux à prioriser lors de la prochaine négociation. La compilation des résultats est maintenant terminée. Vous avez été peu nombreuses et nombreux à participer à cette première étape du processus : seulement 4 % des participantes et participants étaient des membres du SEBL alors que nous représentons environ 10 % des membres de la FAE. Bien que ce résultat plus bas qu'à notre habitude s'explique probablement par le contexte (retour en classe avec nouvelles consignes sanitaires) dans lequel la consultation a eu lieu, nous comptons sur vous pour les prochaines étapes. Regagnons cette mobilisation qui nous a permis de faire des gains importants et nommons haut et fort nos préoccupations.

En respect des commentaires et suggestions de la dernière négociation, le cahier de demandes sera complété en deux phases. Le **13 avril prochain**, les enseignantes et enseignants du SEBL seront consultés en **assemblée générale** pour la première phase, au cours de laquelle il est possible d'amender les propositions mises au jeu et d'en proposer de nouvelles. Ces dernières seront présentées à tous les syndicats affiliés de la FAE et, de la même façon, nous serons informés des leurs lors de la deuxième phase qui aura lieu ce printemps. Il est donc primordial que vous participiez aux assemblées générales et à tout le processus de consultation qui suivra. De cette façon, vous serez continuellement informés et vous aurez l'occasion d'influencer les demandes qui feront partie du cahier final qui sera présenté au gouvernement au plus tard en novembre 2022.

Les conditions de travail des enseignantes et enseignants doivent s'améliorer. Le meilleur moyen d'aider nos représentantes et représentants au comité de négociation est de maintenir la pression grâce à une mobilisation soutenue.

Soyons solidaires, soyons engagés!

Isabelle Dallaire



Saut de paie

Tout le secteur jeunes et certains calendriers à l'EDA et à la FP
(pour ces derniers, vous avez reçu un courriel si vous êtes concernés)

Vous avez jusqu'à la fin mars pour vous prévaloir de l'**option d'épargne** offerte par la Caisse de l'Éducation, car vous devez faire un minimum de **10 dépôts** afin d'obtenir un montant d'épargne de 1000 \$ et ainsi bénéficier du montant supplémentaire offert par la Caisse de **100 \$**. Ce 1100 \$ vous permettra de combler le manque laissé par le saut de paie prévu en août.

Mars est votre dernière chance! Contactez la Caisse de l'Éducation pour plus d'information.

Nelson Costa

Dernière chance pour profiter de l'option d'épargne!

Dernière paie de l'année scolaire 2021-2022

4 août 2022



Première paie de l'année scolaire 2022-2023

1^{er} septembre 2022



Congrès 2022 de la FAE – Délégation et enjeux

L'Assemblée des personnes déléguées a entériné la délégation du SEBL au X^e Congrès de la FAE qui se tiendra du 27 au 30 juin 2022. Voici la liste des 30 personnes déléguées officielles et des 3 personnes déléguées substitués:

Personnes déléguées officielles

Asselin, Gaétan (PDM)
Beausoleil, Sylvie (des Blés-Dorés)
Béland, France-Dominique (CE)
Belhumeur, Joanie (Curé-Paquin)
Bilodeau, Karine (Terre des jeunes)
Binette, Martin (CFAM)
Bond, Félix (JJR)
Boulet, Gilles (Emmanuel-Chénard)
Costa, Nelson (CE)
Coupal, Éric (Lucille-Teasdale)
Dallaire, Isabelle (CE)
Demers, Virginie (des Perséides)
Desmarais, Karine (JJR)

Desrosiers, Nicholas (Multiservice)
Fortin, Catherine (Emmanuel-Chénard)
Fournier, Claudine (CE)
Geoffrion, Danyka (ÉSO)
Jean, Stéphane (CFPA)
Lachance, Marylène (Le Tournesol)
Lajeunesse, Thierry (CE)
Laporte, Christine (JJR)
Leduc, Julie (des Jardins-des-Patriotes)
Legault, Amely (NDA)
Ménard, Christiane (Emmanuel-Chénard)
Meilleur, Claudia-Jessica (Horizon-Soleil)
Pepper, Mélissa (PDM)
Plamondon, Josée (de l'Envolée)

Sauvé, Dominique (CE)
Szabo, Karine (des Semailles)
Wilson, Christiane (Saint-Gabriel)

Personnes déléguées substitués

Breton, François (ELJ)
Perreault, Alain (ÉSO)
Bergot, Marie-Gaëlle (Sauvé)



La délégation devra se préparer et débattre afin de se positionner sur plusieurs enjeux de notre Fédération. D'ailleurs, notre délégation a amorcé les travaux préparatoires le 10 mars, toujours dans un souci de bien représenter les membres du SEBL. Ce congrès sera également l'occasion d'élire les membres du Comité exécutif de la FAE pour les trois prochaines années.

Orientations politiques

- Dossier de la condition de la femme;
- Formation initiale des maîtres à la formation professionnelle;
- Place du numérique à l'école;
- Inégalités sociales et scolaires;
- Sauvegarde de la langue française au Québec.

Statuts et règlements

- Réflexion portant sur la charge de travail et la composition du Comité exécutif (CE) de la FAE;
- Modifications aux Statuts de la FAE.

France-Dominique Béland



Annexe XVI - Groupes à plus d'une année d'études

Si vous enseignez à un groupe à plus d'une année d'études et que celui-ci a été ouvert par le Service de l'organisation scolaire du CSSMI, vous avez droit à une allocation en vertu de l'annexe XVI de la convention collective. Pour l'année scolaire en cours, vous êtes 42 enseignantes et enseignants à avoir droit à ce budget. Le montant est de 639 \$ par classe.

Que puis-je faire avec cette somme?

La convention collective est claire à ce sujet : «Les sommes allouées [peuvent servir] [...], entre autres pour l'achat de matériel, pour du temps de libération notamment pour la préparation de matériel ou pour de la formation (au choix des enseignantes et enseignants concernés).»

C'est à vous de décider comment utiliser ce budget et nous vous suggérons de l'utiliser d'ici le 23 juin prochain.



Nelson Costa



L'évaluation, une affaire de profs!

Les journées s'allongent tranquillement, le temps se réchauffe. Le printemps est à nos portes indiquant que la fin d'année arrivera sous peu et, avec elle, les sessions d'examens.

L'organisation de la fin d'année est un objet de consultation (4-8.06) pour lequel vous devez avoir une occasion réelle d'émettre votre opinion. Pour vous assurer de faire une proposition recevable, n'oubliez pas de vérifier dans vos *Normes et modalités d'évaluation* si vous avez prévu des éléments. Dans le cas où votre direction refuserait votre recommandation, elle devra, comme pour tout objet de consultation, vous remettre ses motifs par écrit.

De plus, dans la *Loi sur l'instruction publique*, il est clairement indiqué que vous et seulement vous êtes responsable de l'évaluation :



L'enseignant, possédant une expertise essentielle en pédagogie, a notamment le droit [...] de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés. (LIP, art. 19)

Bref, n'hésitez pas à rappeler à vos directions que vous êtes la personne de choix pour déterminer ce qui est le mieux pour vos élèves.

France-Dominique Béland

Projet pilote de recherche-intervention portant sur la santé mentale du personnel enseignant

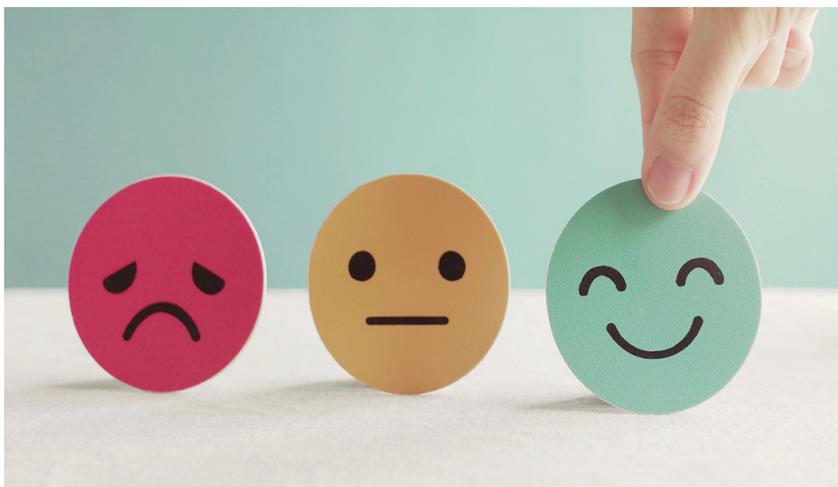
3

L'annexe LIX de la nouvelle entente nationale prévoit la mise en place d'un projet pilote de recherche-intervention portant sur la santé mentale du personnel enseignant qui aura lieu tout au long de l'année scolaire 2022-2023. À ce titre, de la documentation vous a été acheminée par le CSSMI afin d'expliquer les grandes lignes de ce projet. Les établissements intéressés à prendre part à ce projet de recherche peuvent poser leur candidature en utilisant le formulaire de déclaration d'intérêt. Vous aurez jusqu'au 1^{er} avril pour le faire. Une enseignante ou un enseignant et un membre de la direction devront signer le formulaire.

Un seul établissement du CSSMI sera sélectionné paritairement par le SEBL et le CSSMI avec l'accord du comité de pilotage national.

Nous vous encourageons à déclarer votre intérêt à participer à ce projet de recherche afin de contribuer à l'amélioration de nos conditions de travail et, par le fait même, à notre santé mentale. Pour plus d'informations, questionnez la personne déléguée de votre établissement ou communiquez avec nous!

Claudine Fournier



Enquête sur la violence faite au personnel enseignant



Lors de l'Assemblée des personnes déléguées du 23 mars prochain aura lieu le lancement d'une enquête sur la violence envers les enseignantes et enseignants du SEBL. Cela fait déjà 3 ans que le SEBL prépare cette enquête en collaboration avec les comités violence et santé et sécurité au travail.

Les résultats de cette enquête serviront à revendiquer auprès de nos patrons que nous voulons que des moyens soient mis en place pour éviter la violence que nous subissons, parfois au quotidien. Un travail d'analyse sera effectué par le comité santé et sécurité du SEBL et nous espérons pouvoir rendre les résultats accessibles à toutes et à tous avant la fin de l'année scolaire.

Le 23 mars, la personne déléguée de votre établissement recevra une affiche avec un code QR vous permettant d'accéder au sondage. Vous aurez jusqu'au 19 avril pour y répondre.

L'école ayant le plus haut taux de participation, se verra recevoir un prix de participation!

Claudine Fournier



Action citoyenne pour aider les personnes les plus défavorisées de la région



Après une petite pause non souhaitée, le comité **héros** du SEBL s'est associé avec Moisson Laurentides pour amasser des denrées alimentaires. Ce projet vise à mettre en application une des valeurs du mouvement héros, soit la solidarité, avec les plus défavorisés de notre région. Toutes les informations nécessaires pour participer à cette collecte ont déjà été transmises aux personnes déléguées de votre école ou, à défaut, à la personne responsable du courrier. Cette action s'inscrit en appui avec *La grande collecte du printemps*, période où les réserves de denrées alimentaires sont à la baisse.

Chaque équipe-école peut choisir une semaine au cours du mois d'avril pour recueillir les denrées qui seront ramassées dans la semaine du 2 mai 2022. Nous vous invitons à participer massivement à cette action citoyenne pour soutenir les personnes les plus défavorisées des Laurentides. Retenons que ce n'est pas seulement dans le temps des fêtes que certaines familles sont dans un réel besoin.

Isabelle Dallaire

Dates importantes

Date	Événement
23 mars 2022	Assemblée des personnes déléguées
24 mars 2022	Rencontre préparatoire au Congrès
30 mars au 1 ^{er} avril 2022	Conseil fédératif (Laval)
6 avril 2022	Assemblée des personnes déléguées
13 avril 2022	Assemblée générale (lieu à déterminer)

Coordonnées

4325, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7H 1M7

Téléphone : 450 979-4613 – Télécopieur : 450 979-4615

Site Web : www.lesabl.ca – Messagerie : syndicat@lesabl.ca

 www.facebook.com/sebl Laurentides

